



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

08 FEV. 2021

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 02 février 2021 (convocation du 19 janvier 2021)**

Aujourd'hui deux février deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de François, M. Olivier ESCOTS, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme Isabelle RAMI ayant donné à pouvoir à M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI ayant donné pouvoir à M. Christophe DUPRAT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH ayant donné pouvoir à Mme Brigitte TERRAZA

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/01/02P

**REVISION DES QUOTAS RESIDENTS ET PERMANENTS DANS
LES PARCS DE STATIONNEMENT**

Afin de faciliter et favoriser le stationnement notamment des riverains conformément au plan de mobilité de Bordeaux Métropole, Il vous est proposé de revoir les quotas « résidents » et d'ouvrir les quotas « permanents » pour l'ensemble des parcs de stationnement de la Régie dans lesquels des opportunités demeurent ou se restreignent.

Ces quotas « résidents » ayant été redéfinis en 2019, il semble en effet judicieux de les réajuster en fonction de la fréquentation et des usages constatés sur chacun des parkings METPARK.

Cette révision des quotas prend en compte la capacité de remplissage, la fréquentation et les possibles saturations de l'ensemble des parkings.

Nom du parc	Nombre de places	% Quotas Résidents 2019	% Quotas Résidents 2021	% Quotas Permanents 2021
08-mai-45	453	35%	60,00%	90,00%
A. DE CHARTRES	397	25%	50,00%	85,00%
ALSACE LORRAINE	125	100%	40,00%	60,00%
ARENA	962			15,00%
BEAUJON	92	75%	75,00%	50,00%
BONNAC	167	40%	40,00%	90,00%
C.C. MERIADECK	1305	30%	50,00%	50,00%
CH. DESCAS	114	50%	50,00%	100,00%
CITE MONDIALE	842	45%	60,00%	60,00%
CROIX DE SEGUEY	49	100%	100,00%	
GARE SAINT JEAN	543		20,00%	20,00%
FRONT DU MEDOC	568	30%	50,00%	80,00%
GAMBETTA	474	40%	60,00%	80,00%
GRAND PARC	355		50,00%	50,00%
LAHARPE	78	45%	60,00%	60,00%
LES SECHERIES	405	100%	100,00%	30,00%
LHOTE	112	100%	100,00%	
LIBERATION	139	40%	60,00%	60,00%
MERIGNAC	285	35%	60,00%	60,00%
PALUDATE	566	40%	20,00%	120,00%
PESSAC CENTRE	346	35%	60,00%	70,00%
PEY BERLAND	662	50%	60,00%	60,00%
PORTE DE BORDEAUX	707	35%	50,00%	70,00%
REPUBLIQUE	400	40%	50,00%	105,00%
RUE DE BEGLES	63			100,00%
VICTOIRE	472	40%	65,00%	65,00%
VICTOR HUGO	663	30%	60,00%	60,00%
BERGONIE	66	40%	10,00%	

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir acter les quotas résidents et permanents 2021.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 02 février 2021

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Christophe DUPRAT